

# Projet Pédagogique

## Maison des jeunes Beaumont Saint-Cyr



**2021-2022**

Maison des Jeunes de Beaumont Saint-Cyr, Mme Padellec Thebault Charlotte  
22 bis, rue de la Bourdillière, 86130 Beaumont Saint-Cyr  
[mdj@beaumontsaintcyr.fr](mailto:mdj@beaumontsaintcyr.fr) \_ 07 85 60 90 43

# Sommaire

## Cadre de vie

- Mairie de Beaumont Saint-Cyr
- La maison des jeunes
- Nos partenaires

## Le fonctionnement

- Les horaires d'ouverture
- La passerelle
- Les modalités d'adhésions
- L'équipe d'animation
- Rôle de la directrice
- Rôle des animateurs
- Rôle des intervenants

## La formation

Les activités

Les règles de vie

Les aspects sanitaires

Pédagogie utilisé

Les objectifs

Evaluation

# Cadre de Vie

## Mairie de Beaumont Saint-Cyr

BEAUMONT SAINT-CYR, commune nouvelle depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017

Située aux portes du vignoble du Haut-Poitou et de la communauté urbaine du Grand Poitiers, l'ancienne commune rurale de Beaumont dispose de tous les services de proximité (commerces, écoles, bibliothèque, espace petite enfance, stade, gymnase...). Capitale française du papier cadeau, Beaumont dispose, grâce à la RD910, d'une localisation privilégiée à la fois pour les activités économiques, mais aussi pour les déplacements de ses habitants.

Saint-Cyr, dans un cadre exceptionnel à la campagne, à mi-chemin entre Poitiers et Châtelleraut, dans un environnement naturel privilégié entre rivière et forêt, parc de loisirs, lac, camping, réserve ornithologique, golf, randonnées, elle offre une qualité de vie calme et dynamique où il fait bon vivre.

Située sur l'axe Poitiers/Châtelleraut et à mi-distance de ces deux communes (environ 20 kilomètres), desservie par plusieurs lignes TER et de bus, Beaumont Saint Cyr est idéalement placée, ce qui en fait une commune attrayante pour les populations actives travaillant dans la commune et les communes environnantes.

La commune propose à ses deux écoles, des accueils périscolaires de qualité, ainsi que deux à trois fois par semaine des Temps d'Activités Périscolaires aux enfants, service gratuit pour chaque famille.

De plus, elle met à disposition d'autres services, tels que : un Accueil de Loisirs tous les mercredis après-midi pour les enfants de 3 à 11 ans. Une crèche, une crèche itinérante et un RAM pour les jeunes enfants de 0 à 3 ans. Il éte donc tout naturel que la commune offre un service à la population des 11/17 ans en leurs proposant une maison des jeunes.

## La Maison des jeunes

La Maison des jeunes existe depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2019, c'est un accueil collectif de mineurs accueillant les jeunes de 11 à 17 ans de l'ensemble de la commune (et de ses alentours) dans la limite de capacité d'accueil des locaux et du personnel encadrant. Sur la saison 2020-2021 elle comptait 60 adhérents.

Il s'inscrit au sein du service Enfance-Jeunesse initié par la commune.

A sa disposition, une maison de 120m<sup>2</sup> avec une grande salle de vie, une cuisine, une réserve un bureau et des sanitaires. Cet espace est situé à l'entrée du parc de Saint-Cyr, rue de la Bourdillière. Elle bénéficie aussi de deux minibus et à accès au Dojo et aux salles de la commune.

Ces différents espaces garantissent la sécurité, physique, morale et affective des jeunes par leurs aménagements. Aux bâtiments s'ajoutent un environnement favorable à la pratique d'activités extérieures (Parc de Saint-Cyr, Forêt de Moulière, Réserve du Pinail ...).

## Nos partenaires

Les jeunes que nous accueillons ont tous des besoins différents, c'est pour eux que nous travaillons avec pour objectif de réunir toutes les conditions favorables qui permettent de satisfaire au mieux leurs besoins et leurs envies.

Les parents : La communication avec eux est particulièrement importante, elle doit être marquée par la confiance. Ce sont les premiers éducateurs de leurs enfants nous sommes donc complémentaires dans notre rôle de Co-éducateurs.

Les commerçants : Accessibles et que nous mobilisons pour des activités, des grands jeux et des manifestations.

Le parc de loisirs de Saint-Cyr avec lequel nous avons une convention.

La Caisse d'allocation familiale de la Vienne.

La Ligue de l'enseignement, fédération à laquelle nous adhérons.

## Le fonctionnement

Son fonctionnement doit être cohérent avec les besoins des familles et des jeunes mais ne se veut pas être une garderie. Il devra permettre à chacun d'être reconnu comme personne à part entière et sera associé aux décisions qui le concerne.

La Maison des jeunes a pour mission d'être un lieu d'accueil informel d'animations, de rencontres, d'échanges, d'informations et d'expressions favorisant l'émergence de projets, de pratiques sportives et de créations culturelles pour les jeunes de 11 à 17 ans.

L'accès doit se faire sans discrimination, dans le respect de l'autre, la neutralité, la laïcité et la tolérance.

Le fonctionnement doit s'organiser pour les jeunes et par les jeunes, dans le respect des règles établies, sous l'autorité de l'équipe d'animation afin de garantir le meilleur accueil.

La Maison des Jeunes est régie par un règlement intérieur se garantissant contre toutes formes de violence psychologique, physique ou morale.

## Les horaires d'ouverture

La Maison des Jeunes est ouverte les vacances scolaires (hors Noël), de 14h à 18h (hors activités à la journée) et le vendredi une fois par mois de 19h à 22h30.

Pour nos jeunes dont les parents travaillent et qui ne peuvent pas se déplacer seul et afin qu'ils ne soient pas pénalisés par un problème de mobilité nous avons également un système de ramassage gratuit en minibus sur l'ensemble de la commune.

## La Passerelle

Afin de permettre aux enfants de 10 ans de découvrir la maison des jeunes dans un climat de confiance et sans être avec des adolescents plus âgés nous organisons des passerelles les mercredis du mois de juin pour les élèves de CM2 des deux écoles. Ce temps leur permet de découvrir les locaux, l'équipe et de comprendre le fonctionnement pour l'été. En 2020 ce sont 18 jeunes différents qui sont venus découvrir la passerelle.

## Les modalités d'adhésions

L'adhésion à la Maison des Jeunes est valable un an, du 1<sup>er</sup> septembre de l'année N au 31 août de l'année N+1. Lors de l'adhésion annuelle une cotisation est demandé aux familles selon leurs quotients familiaux.

Une participation financière peut-être demandé aux familles pour certaines sorties toujours selon leurs quotients familiaux.

	QF1	QF2	QF3	QF4	QF5	Hors Communes
Revenus	De 0 à 400	De 401 à 700	De 701 à 1100	De 1101 à 1700	Au-delà de 1701	
Prix de l'adhésion 1 <sup>er</sup> septembre au 31 août	20 euros	22.50 euros	25 euros	27.50 euros	30 euros	35 euros
Reste à charge des familles pour les activités	40%	45%	50%	55%	60%	100%

Cette adhésion implique un engagement et un respecter du règlement intérieur de la maison des jeunes ainsi que les règles de vie mises en place par les jeunes et l'équipe d'animation.

L'accueil d'un jeune malade ou en situation de handicap est possible. Il se fait au cas par cas avec à chaque fois une rencontre avec la famille et l'écriture d'un protocole individualisé.

## L'équipe d'animation

Padellec Charlotte	Directrice	BP JEPS ET UCC DE DIRECTION
Courtin Sarah	Animatrice	BAFA (BAFD en cours)
Proteau Boris	Animateur	BP JEPS APT (en cours)

Ella a pour fonction :

- D'assurer et de veiller à la sécurité physique, morale et affective de chaque jeune
- Tenir compte des spécificités et de la personnalité de chaque jeune
- D'être à l'écoute de chacun en faisant en sorte de concilier leurs besoins
- D'avoir un langage et une attitude correcte
- Développer le lien avec les familles
- Avoir connaissance des consignes en cas d'urgence, des allergies
- De respecter les personnes avec lesquelles elles travaillent, les horaires, le règlement, les locaux et le matériel
- De ne pas divulguer hors du centre les renseignements ou photos concernant les jeunes
- Impulser une dynamique

L'ensemble de l'équipe est garant du projet pédagogique et aura en charge de le mettre en pratique.

## Rôle de la directrice

- L'élaboration et la mise en place du projet pédagogique
- Garante du projet éducatif
- La gestion de la structure
- L'animation et la formation de l'équipe d'animation
- D'assurer le suivi sanitaire
- Coordonner les plannings
- Responsable de l'organisation de la Maison des Jeunes et des séjours
- Garante et en accord avec les objectifs et les valeurs défendues par la mairie
- Gérer le budget et la régie
- Respecter les taux d'encadrement
- Protéger les jeunes et son équipe
- Doit être accessible et disponible

## Rôle des animateurs

L'animateur ou l'animatrice exerce une action éducative auprès des jeunes. Il est le premier référent des jeunes, il doit lier une relation de confiance et avoir un contact privilégié avec chacun des adolescents. Il est l'acteur du projet pédagogique.

Il est force de proposition et sera à l'écoute des besoins des jeunes

Il a pour mission :

- D'assurer la sécurité physique, affective, morale et psychologique des jeunes
- D'adapter les espaces et les locaux en fonction de ses animations
- Connaître le public adolescent et les différentes phases de développement de ceux-ci et les besoins qui en découlent
- Concevoir et évaluer ses animateurs en rapport avec le projet pédagogique
- Partager les valeurs de la directrice et de l'organisateur
- Informer la directrice de tous les événements
- Sait travailler en équipe
- Ponctuel
- Applique les consignes de la directrice
- Respecte ses collègues

## Rôle des intervenants

La responsabilité de la directrice est permanente. Elle doit vérifier que l'intervenant, prestataire et son personnel remplissent toutes les obligations déterminées par la réglementation en vigueur. Il est par les diplômes qu'il a obtenus, compétent dans son domaine, son action sera elle aussi en accord avec le projet pédagogique.

# La formation

La Maison des jeunes est un lieu de formation des animateurs. C'est un lieu d'échange, d'expérience et d'apprentissage, chaque animateur qu'il soit vacataire ou non recevra une attention toute particulière. La maison des jeunes de Beaumont Saint-Cyr participe au dispositif de la découverte de l'animation volontaire.

# Les activités

Afin de laisser un large choix aux jeunes, différentes activités sont proposés aux jeunes afin que tout le monde puisse s'y retrouver et s'épanouir. Certaines activités peuvent demander une inscription voire une participation financière des familles.

Les activités sont encadrées en fonction des réglementations exigées notamment pour certaines activités sportives. Les jeunes seront source de propositions.

# Les règles de vie au local

Pour le bon fonctionnement de la vie sur le local mais aussi en séjour.

Elles sont abordées avec les jeunes et ont pour objectifs de fixer des repères mais aussi les limites.

Les règles peuvent évoluer sauf sur les interdits et les non négociables, la drogue, la cigarette, l'alcool. Chaque membre de l'équipe pédagogique est garant de ces règles de vie.

# Les aspects sanitaires

Une trousse à pharmacie est accessible à l'équipe pédagogique au sein de l'accueil dans le bureau de la directrice.

Des trousse à pharmacie sont également à disposition pour les sorties extérieures en plus des fiches sanitaires. Le registre des soins doit être correctement rempli. Seuls les animateurs qui possèdent leurs attestations prévention et secours civique de niveau 1 peuvent procéder aux premiers soins.

Seront signalés à l'ensemble de l'équipe les jeunes ayant des soucis de santé afin de pouvoir intervenir en cas de besoin. Sans ordonnance, toute prise de médicaments est interdite.

## **Cigarettes et Cigarettes électroniques**

Pour les animateurs fumeurs, un lieu à l'écart des jeunes et hors de leur vue est réservé. Pour les jeunes adolescents dépendants un lieu et des temps seront définis, il sera accompagné par un animateur qui le sensibilisera sur les risques encourus.

**Alcool et Stupéfiants :** Aussi bien pour les jeunes que pour l'équipe d'animation et les intervenants, les deux sont interdits sur l'accueil et en séjour.

# Pédagogie Utilisé

L'avantage de l'animateur est d'être avec le jeune lorsque celui-ci n'est ni à l'école, ni avec ses parents. Ce sont des temps de loisirs et de plaisirs durant lesquels le jeune parfait sa culture générale, comme ses capacités motrices et intellectuels.

Cela implique de sortir du schéma populaire, quel que soit l'activité proposé : le jeune ne doit pas se contenter de faire ce qu'on lui dit de faire mais il doit chercher comment faire, expérimenter les choses par lui-même afin d'acquérir un maximum de savoirs et de connaissances nécessaire pour faire de lui un adulte citoyen et responsable.

L'adulte doit lui donner tous les outils dont il a besoin, le soutenir et l'aider si besoin et non lui dicter la marche à suivre ou faire à sa place.

## Les Objectifs

- De part un local adapté et une équipe pédagogique qualifié ou en formation faire de la Maison des jeunes un lieu où le jeune se sent bien et en sécurité
  - Un local accessible à tous
  - Un lieu propre
  - Une équipe qui va régulièrement en formation
  
- Rendre les jeunes acteurs sur la commune de Beaumont Saint-Cyr
  - Participation à des chantiers
  - Valorisation des projets
  - Convention avec le Parc de Saint-Cyr
  - Participer à des manifestations 14 juillet, Chasse aux œufs...
  
- Favoriser l'implication des parents, renforcer les liens et les relations entre les familles, la maison des jeunes et la vie de la commune.
  - Instaurer une relation de confiance
  - Organiser des réunions d'informations
  - En organisant des manifestations ou les parents sont invités
  - Mettre à jour régulièrement le site internet et les réseaux sociaux
  - Etre accueillant et à l'écoute auprès des familles
  - Adapter le système de ramassage sur la commune afin de permettre aux jeunes les plus loin de venir sur le local.
  - Dans la mesure du possible, inscrire le centre dans les projets « évènementiels locaux » et participer aux différentes festivités organisées par la commune ou par les associations locales.



- Créer un climat de vacances et être attentif au respect de chacun et des différences, mettre l'accent sur la pratique du « Vivre ensemble » dans un collectif où la place de chaque jeune est reconnue et respectée.
  - Être attentif aux relations entre les jeunes
  - Développer l'acceptation des particularités
  - Favoriser l'intégration de tous
  - Respecter le rythme de chacun
  - Éviter le consumérisme
  - Chercher à développer le raisonnement et l'esprit critique chez les jeunes
  
- Favoriser l'épanouissement des jeunes, leur permettre de découvrir de nouveaux centres d'intérêts, lui faire connaître son environnement et apprendre à le respecter
  - Utiliser autant que possible l'environnement local
  - Favoriser l'accès à de nouvelles technologies (accès internet, go pro ...)
  - Proposer des activités diversifiées afin que chaque jeune puisse profiter d'un large éventail de choix.
  - Être un lieu d'écoute et de prévention

## Evaluation

### De l'équipe d'animation :

A l'oral et à l'écrit via un tableau d'auto-évaluation. Elle est utile et nécessaire afin de progresser, de changer et d'évoluer sur notre travail.

### Du fonctionnement :

Elle est structurée sous deux formes : Qualitatif et quantitatif.

#### Qualitatif :

- Lors d'échanges avec les jeunes
- Les activités réalisées

#### Quantitatif :

- La fréquentation du local
- Tranche d'âge
- Le budget